

« Notre avenir est en danger »



GRÈVE. Hier matin, à l'initiative de la CGT, un mouvement de grève était observé durant une heure devant les locaux de l'AFPA de Bourges.

Une partie du personnel de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) était en grève hier matin. Une mobilisation pour dénoncer le transfert des personnels de l'orientation des AFPA vers Pôle-Emploi contenu dans un projet de loi examiné par les sénateurs.

Frank Simon

frank.simon@centrefrance.com

Hier après-midi, les sénateurs se sont penchés sur le projet de loi relatif à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie. Un travail sénatorial qui s'est ouvert avec une manifestation des représentants du personnel des différentes Association pour la formation profes-

sionnelle des adultes (AFPA). Élus qui dénoncent l'article 19 de ce projet de loi prévoyant le transfert des personnels de l'orientation des AFPA à Pôle-Emploi.

Démantèlement des AFPA ?

Pour les représentants syndicaux, réunis dans une intersyndicale, ce transfert est « un pas de plus vers le démantèle-

ment des AFPA » dans un contexte économique difficile. « Cette partie orientation représente une part importante de notre travail de formation, s'indignait Béatrice Daudu hier matin devant les locaux de Bourges où un piquet de grève était monté. De plus comment accepter que des collègues soient arbitrairement et brutalement jetés de l'AFPA du jour au lendemain ? » Sur Bourges, ce transfert devrait concerner sept personnes.

Attentifs et revendicatifs, les salariés de l'AFPA comptent bien maintenir la pression vis-à-vis des

sénateurs. D'autant plus que les députés ont adopté cet article 19 en juillet dernier. Une mobilisation qui a interpellé plusieurs sénateurs, dont Jean-Claude Carles, rapporteur UMP du projet de loi. « Des sénateurs visiblement très sensibles au risque de voir l'avenir des AFPA remis en cause ».

Autre allié de poids dans ce dossier, le Medef. L'organisation patronale a en effet émis des réserves sur ce transfert du public au privé. Reste à savoir si ces doléances seront entendues... ■